

224C1896  
FR0010386334-FS0732

11 octobre 2024

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

**CLARIANE SE**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 octobre 2024, la société de droit tchèque Leima Valeurs a.s.<sup>1</sup> (sise Opletalova 1284/37, 110 000 Prague 1, République Tchèque) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 7 octobre 2024, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CLARIANE SE et détenir, individuellement, 19 940 797 actions CLARIANE représentant autant de droits de vote, soit 5,60% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CLARIANE SE hors marché auprès de M. René Holeček.

À cette occasion, M. René Holeček **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 7 octobre 2024, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société Leima Valeurs a.s. qu'il contrôle, 19 940 797 actions CLARIANE SE représentant autant de droits de vote, soit 5,60% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Leima Valeurs a.s.	19 940 797	5,60
René Holeček	0	-
<b>Total René Holeček</b>	<b>19 940 797</b>	<b>5,60</b>

<sup>1</sup> Contrôlée au plus haut niveau par M. René Holeček.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 355 980 761 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.